



L'état des cultures au Québec

Rapport n° 8 – Bilan au 5 septembre 2017
Publié par La Financière agricole du Québec

Parution le 8 septembre 2017

En bref

- Malgré les températures sous les normales saisonnières pour plusieurs régions du Québec, les conditions climatiques ont été, dans l'ensemble, favorables à l'avancement des récoltes.
- Les retards dans les travaux de semis du printemps se répercutent toujours sur l'avancement des récoltes : 34 % des superficies en céréales sont récoltées, comparativement à 55 % à pareille date l'an passé. La récolte du canola n'est pas amorcée, alors qu'elle l'était sur 10 % des superficies en 2016.
- La troisième fauche de foin se poursuit, chevauchant encore la deuxième qui se prolonge dans l'ensemble des secteurs où la repousse s'est fait attendre.
- En date du 5 septembre, on dénombrait 3 062 avis de dommages, comparativement à 2 288 avis à pareille date l'an dernier.
- Les indemnités versées à ce jour sont de 6,2 M\$, comparativement à 2,8 M\$ à pareille date l'an dernier.

Conditions climatiques en résumé

Semaine	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ¹	Particularités
21 au 27 août	-2,8 °C à +1,8 °C	3 à 83 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf pour la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et quelques endroits dans la Capitale-Nationale, où elles ont été légèrement supérieures. Précipitations supérieures aux moyennes dans l'ensemble du territoire, sauf pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Montérégie où elles ont été légèrement inférieures.
28 août au 3 septembre	-4,2 °C à +0,6°C	2 à 39 mm	Températures inférieures à la normale sur l'ensemble du territoire. Précipitations inférieures aux moyennes dans l'ensemble du territoire, sauf au Bas-Saint-Laurent, au Centre-du-Québec, en Estrie, en Montérégie et à Lanaudière où elles ont été légèrement supérieures.

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ²	Particularités
Août	-2,8 °C à +2,4 °C	36 à 210 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf pour la partie située à l'est où elles ont été légèrement supérieures. Précipitations supérieures aux moyennes dans l'ensemble du territoire, sauf pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches et l'ouest de la Montérégie. Plusieurs cellules orageuses se sont formées au début du mois et ont occasionné différents dommages causés notamment par de fortes précipitations, des épisodes de grêle ainsi que de forts vents par endroits.

Dans la nuit du 25 au 26 août est survenu le premier gel dans le secteur Abitibi-Est. Le 2 septembre, les températures minimales ont frôlé le 0 degré en Outaouais; toutefois, aucun dommage causé par gel n'a été rapporté.

¹ Les quantités normales hebdomadaires en août et en septembre sont de 16 à 28 mm en moyenne.

² Les quantités normales mensuelles en août sont de 70 à 122 mm en moyenne.

Conditions des cultures et des récoltes

Pour les **céréales**, 34 % des superficies sont récoltées, soit respectivement 15 %, 47 % et 37 % pour l'avoine, le blé et l'orge. Les récoltes sont très avancées en Montérégie, dans les Laurentides-Laval et dans Lanaudière; on y estime les rendements près des moyennes ou inférieurs à celles-ci, autant sur le plan de la quantité que de la qualité. Sur la Côte-Nord et en Abitibi, la récolte des céréales n'est pas débutée. Depuis la fin août, le Témiscamingue amorce sa récolte d'orge. Les producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean commencent eux aussi leurs battages des petites céréales.

L'ensemble des régions productrices de **céréales, maïs-grain et protéagineuses** constatent un retard généralisé d'une à deux semaines sur le développement et l'avancement des récoltes.

En Montérégie, on rapporte que le **soya** est en retard; les plants sont encore très verts et en croissance. Le manque d'ensoleillement et de chaleur s'additionnent au retard subi dans les semis. Ces effets cumulés défavorables ralentissent aussi le développement du maïs-grain dans plusieurs régions.

La récolte du **canola** n'est pas commencée; cela n'est toutefois pas inhabituel, puisqu'il en était de même en 2014 et 2015.

La récolte des **pommes de terre** progresse normalement. En date du 5 septembre, 9 % des superficies sont complétées. C'est dans la Capitale-Nationale, dans le Centre-du-Québec et en Montérégie que la récolte est la plus avancée (entre 5 et 25 % des superficies).

Le tableau à la fin de ce rapport présente les pourcentages moyens de réalisation des récoltes des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et des pommes de terre.

Il y a peu de changements dans l'évolution des fauches de **foin** depuis les deux dernières semaines. La deuxième coupe est toujours en cours pour la majorité des régions. Quant à la troisième fauche, elle s'amorce ou se poursuit pour les régions plus au sud ou ayant moins souffert du manque de précipitations. Pour de nombreux secteurs de l'est de la province (Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches), la deuxième fauche sera presque inexistante ou caractérisée par une faible repousse en raison du manque de précipitations. Les champs à prédominance de graminées sont d'autant plus affectés. Pour les autres régions où la troisième coupe est plus avancée, on anticipe des rendements autour de la moyenne en ce qui concerne la quantité et la qualité.

Du côté des **légumes de transformation**, la récolte des pois est complétée; celles des haricots et du maïs sucré s'amorcent en Montérégie. Même chose pour la région de Lanaudière, à l'exception du maïs sucré, dont le début de récolte est plutôt prévu pour la mi-septembre. Les deux régions prévoient des baisses de rendement.

Concernant les **cultures maraîchères**, en plus des précédents dommages causés par la grêle et l'excès de pluie, on rapporte maintenant les conséquences des épisodes de sécheresse dans les régions de la Capitale-Nationale et de Lévis en Chaudière-Appalaches causant des pertes, notamment dans les cultures de courges, de haricots et de maïs sucré.

Sur la Côte-Nord, la récolte de **bleuets** est pratiquement terminée dans le secteur de Sacré-Cœur et se poursuit ou débute plus à l'est. Les rendements y sont en baisse dans les secteurs affectés par la sécheresse.

Dans les régions des Laurentides-Laval, de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, on rapporte que la récolte des **fraises** à jours neutres se déroule bien.

Particularités régionales

Les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont subi plusieurs jours sans précipitations, voire une période de sécheresse. Les précipitations reçues ces dernières semaines favorisent maintenant le tallage des plants de céréales en faisant émerger de nouvelles pousses. Il en résulte une différence de maturité sur l'ensemble du champ, ce qui complexifie les battages. La qualité de la récolte pourrait en être réduite aux endroits où l'on constate ce phénomène.

La Haute-Côte-Nord a été particulièrement affectée par l'absence de précipitation au cours de la saison. La deuxième coupe de foin est pratiquement inexistante et depuis le début d'août, les pâturages ne suffisent plus à supporter leur cheptel de vaches de boucheries qui forment l'essentiel de la production animale de la région.

Au Centre-du-Québec, le secteur de Nicolet, plus particulièrement dans les municipalités de Saint-Wenceslas, Saint-Célestin et Pierreville, a reçu la visite de la « Belle-Dame » dans sa deuxième phase. Son passage est aussi mentionné en Mauricie dans certains champs de soya. La « Belle-Dame » (*Vanessa cardui*) est un papillon migrateur dont la chenille se nourrit notamment du feuillage de soya, causant ainsi une défoliation.

Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Actuellement, les principales causes de dommages, pour l'ensemble des régions et des cultures, sont :

- L'excès de pluie
- La grêle
- La sécheresse
- La sauvagine
- La crue des eaux

Au 5 septembre, le tableau ci-dessous présente le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités versées à ce jour s'y rattachant.

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Apiculture	43	167 210
Cultures maraîchères	216	882 031
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	1 630	1 415 865
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	286	961 650
Légumes de transformation	186	440 643
Petits fruits	123	3 482
Pommes	191	770 740
Pommes de terre	52	443 401
Sauvagine	322	1 089 732
Sirop	13	2 519
Total 2017	3 062	6 177 273

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Total 2016 ¹	2 288	2 758 476
Moyenne 5 ans (2012 à 2016) ¹	3 356	4 861 058
Moyenne 10 ans (2007 à 2016) ¹	4 189	6 503 632

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
Claude Charest
Karine Labrecque, M. Sc.
Martine Viau
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

Pour information

Relations médias,
418 834-6866, poste 6223

Références

Le site Web d'Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Le site Web de MétéoMédia (www.meteomedia.com)

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

¹ À la même période.

**POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 5 SEPTEMBRE 2017**

Régions administratives	Avoine	Blé	Orge	Maïs-grain	Soya	Haricot sec	Canola	Pommes de terre
Abitibi-Témiscamingue	0	10	15	0	0	***	0	0
Bas-Saint-Laurent	5	15	20	0	0	***	0	0
Capitale-Nationale	10	25	70	0	0	***	0	5
Centre-du-Québec	60	65	70	0	0	0	0	10
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	10	25	70	0	0	***	0	5
Chaudière-Appalaches Secteur de Ste-Marie	20	65	85	0	0	***	0	***
Côte-Nord	0	0	0	***	***	***	***	***
Estrie	0	60	95	0	0	***	***	***
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	20	20	***	0	***	0	0
Lanaudière	80	95	95	0	0	0	***	35
Laurentides-Laval	70	80	80	0	0	***	***	20
Mauricie	10	20	80	0	0	0	***	5
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	90	90	90	0	0	0	0	25
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu	80	65	80	0	0	***	***	25
Montérégie Secteur de La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield	90	90	90	0	0	***	***	25
Outaouais	25	50	50	0	0	***	***	4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	5	10	0	0	0	0	0
Total ¹ au 5 septembre 2017	15	47	37	0	0	0	0	9
Comparativement au 22 août	1	16	6	0	0	0	0	4
À la même période en 2016	42	70	51	0	0	0	10	7
À la même période en 2015	42	73	63	0	0	0	0	7
À la même période en 2014	33	66	50	0	0	0	0	7
À la même période en 2013	37	72	41	0	0	0	8	10

*** Moins de trois clients ou une culture non présente dans la région.

¹ Pourcentages pondérés par les superficies.